

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR
UN DEBIT TEMPORAIRE****COMMUNE DE SAINT PIERRE LA NOUE****Place Raimond Péraud - St Germain de Marencennes****17700 SAINT PIERRE LA NOUE**

Monsieur Le Maire,

Je soussigné(e) (1) : ☐ M. ☒ Mme

Nom : RIVE

Prénoms : Valérie

Profession ou qualité : Présidente

Adresse : Péré

17700 Saint Pierre La Noue

Association : l'APE

N° agrément DDJS pour les associations sportives :

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de (2)

☒ catégorie 3 ☐ catégorie 4 (3)

Lieu : Salle des fêtes de Saint Germain de Marencennes

Du : 17/02/2023 à 20 heure(s) 00

Au : 17/02/2023 à 23 heure(s) 30

et Du : à .. heure(s) ..

Au : à .. heure(s) ..

A l'occasion de (4) : Spectacle

Fait à : SAINT PIERRE LA NOUE

Le : 13/02/2023

Signature,

ARRETE DU MAIRE N° 2023-13**Le Maire de** Saint Pierre La Noue

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.3331-1, L.3332-3, L.3332-4, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

Arrête : Mme RIVE Valérie

est autorisée à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie : 3

du : 17/02/2023 à 20 heure(s) 00

au : 17/02/2023 à 23 heure(s) 30

du : à .. heure(s) ..

au : à .. heure(s) ..

à (5) : Salle des fêtes de Saint Germain de Marencennes

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En mairie, le : 13/02/2023

Le Maire



Denis DuBourg, Moux

(1) Patronyme, prénoms, profession ou qualité et adresse du demandeur

(2) Indiquer la catégorie, le lieu et heures

(3) Pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique uniquement

(4) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc...

(5) Indiquer le lieu envisagé de l'ouverture du débit